MEMOIRE DE MASTER EN ORTHOPHONIE
Année universitaire 2018-2019

MASTER 1

A. *TITRE PROVISOIRE DU MÉMOIRE ET MAÎTRE DE MÉMOIRE*

- Compléter un fichier Excel transmis par le département avec les premiers éléments (titre, maître de mémoire etc.) concernant le mémoire : **8 janvier 2019** ;
- En cas de problème, prévenir le département en envoyant un courriel à Mme Sylvie Multon (sylvie.multon@univ-lorraine.fr) au plus tard le 7 janvier 2019.

B. *PROJET DE MÉMOIRE*

- Remise d'un projet de mémoire : **28 janvier 2019** ;
 - Modalités d'envoi des projets seront transmises par mail à l'ensemble de la promotion.
- 3 pages maximum (bibliographie non comprise ; cf. document séparé) ; Cours spécifique de Mme Sylvie MULTON début janvier ;
- Validation du projet par le maître de mémoire **et** un enseignant ou enseignant-chercheur du département d'orthophonie ;
 - Remise d'une fiche d'évaluation complétée et signée par le maître de mémoire ;
 - Évaluation du projet de mémoire : accepté, accepté avec modifications mineures ou refusé.
- Aucun projet de mémoire ne peut être déposé sans accord et validation par le maître de mémoire.

*En cas de non validation (= refus) du projet de mémoire, l'étudiant devra le modifier en fonction des commentaires du relecteur :

- Remise de la 2ème version du projet de mémoire ou du nouveau projet : **15 avril 2019.**

C. *PRÉSENTATION DES PROJETS DE MÉMOIRE (VALIDÉS) AUX ÉTUDIANTS DE L3*

- Présentation orale (obligatoire) des sujets de mémoire aux étudiants de L3 (3 séances programmées) ; modalités données au 2d semestre.

Dates à retenir :

Étapes UE 7.5 Mémoire M1	**Dates**
Renseignements « mémoire »	7 janvier 2019
Remise de projet de mémoire	28 janvier 2019 [15 avril pour version 2]
Présentation des mémoires aux étudiants de L3	Cf. emploi du temps